

Sint omni momento. Qu'à tout moment, pendant toute la durée de cette année et des siècles à venir, des multitudes d'adorateurs " en esprit et en vérité. " acclament, bénissent et exaltent votre Personne adorable, dont la réelle Présence ici-bas, rendue permanente par votre Sacrement, change la terre en ciel ! Qu'il soit donc connu, aimé, servi de plus en plus le Mystère de l'autel, le Pain de vie, le " Dieu avec nous ! "

Amour, honneur et gloire à Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent et vivant parmi nous en la divine Eucharistie ! c'est le cri de nos âmes en tout temps, mais surtout au début d'une nouvelle année.

Puisse l'année qui commence, donner à cet adorable Maître plus de consolations encore que celle qui va disparaître dans l'abîme des siècles.

C'est là, chers Agrégés, le souhait ardent, les vœux sans réserve et sans limite, qu'en votre nom et au nôtre nous déposons humblement, mais avec toute ferveur au pied du Trône de Notre-Seigneur perpétuellement exposé dans les sanctuaires de notre Congrégation. En les formant, il nous semble que nous avons aussi dirigé vers vous un hommage réel de notre reconnaissance et de notre fraternelle charité.

Mais n'en restons pas aux souhaits, à nous de faire que ces vœux sincères ne restent pas stériles. Que le bon Maître, présent au milieu de nous au Saint Tabernacle, attire et gagne enfin vos cœurs ; qu'il puisse se donner souvent à vous par la communion. Ainsi, vous réaliserez les désirs si ardents de son Cœur Sacré. Cette année sera vraiment bonne et heureuse pour vous, car vous irez puiser le vrai bonheur à l'unique source des joies pures : Jésus au Très Saint Sacrement de l'Autel.

Avantages spirituels offerts à nos abonnés.

1. Ils ont part à *une messe* célébrée *chaque semaine, soit 52 Messes par an*, à leurs intentions, pour les vivants et pour les défunts. Ils participent, en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un *Service solennel*, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.